



REVENDEICATIONS POLITIQUES À L'ÉCHELLE PROVINCIALE FORMULÉES PAR LE CONSEIL DE LA MRC D'ARGENTEUIL DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS 2026

Enjeux prioritaires pour Argenteuil

1. Assurer un leadership fort pour défendre les intérêts des citoyens d'Argenteuil
2. S'attaquer au sous-financement des Laurentides, plus particulièrement dans Argenteuil, de façon plus spécifique, dans chacun de ces 3 domaines :
 - Infrastructures routières
 - Rendre équitables les investissements par rapport aux autres territoires
 - Compléter l'élargissement de l'autoroute 50 dans les plus courts délais et mettre en place des mesures de sécurisation temporaire en attendant la finalité des travaux
 - Mettre en place des barrières anti-suicide sur le pont de la rivière Rouge
 - Améliorer grandement les communications et la collaboration entre le milieu municipal et le ministère des Transports et de la Mobilité durable
 - Être à l'écoute des besoins du milieu
 - Scinder la direction régionale Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports et de la mobilité durable afin que chaque région administrative ait sa direction régionale
 - Réseau de la santé
 - Réintégrer l'hôpital d'Argenteuil dans les investissements projetés dans le cadre du Plan québécois des infrastructures
 - Mettre à jour et assurer la mise en œuvre du plan clinique de l'hôpital d'Argenteuil
 - Relancer le projet de construction d'une Maison des aînés qui avait été annoncé en 2014, mais jamais livré
 - Bonifier les ressources disponibles en matière de santé mentale et d'itinérance
 - Limiter la centralisation des services à Saint-Jérôme et reconnaître les effets sur les communautés plus éloignées
 - Bonifier l'offre de services du CLSC de Grenville
 - Éducation
 - Réintégrer les écoles primaire et secondaire qui étaient prévues dans le plan québécois d'infrastructure



- Offrir davantage de ressources spécialisées, considérant la défavorisation de la population d'Argenteuil
 - Assurer des liens entre le Conseil du Trésor, les Centres de services scolaires et le milieu municipal en ce qui a trait aux lieux d'implantation des nouvelles écoles. Retirer les pouvoirs aux Centres de services scolaires d'exiger au milieu municipal de fournir des terrains
3. Reconnaître le fait qu'Argenteuil est une région isolée et défavorisée. Adapter le financement, les règles, les normes et les orientations gouvernementales en fonction des particularités des milieux
 4. Volet environnemental
 - Développer l'accès et la mise en valeur des grands espaces verts
 - Offrir un incitatif financier aux municipalités pour l'acquisition d'espaces verts et les diverses actions en matière de conservation
 - Mettre en place des programmes pour contrer les espèces exotiques envahissantes
 - Prendre en considération l'expertise multidisciplinaire et hautement qualifiée des municipalités et MRC lors de l'analyse des demandes visant l'obtention d'une autorisation ministérielle
 - Améliorer les délais de traitement des dossiers
 5. Soutenir le développement local et la prospérité économique des régions
 - Soutenir les commerces de proximité et le développement des noyaux villageois
 - Valoriser les producteurs agricoles et reconnaître leur rôle en matière d'autonomie alimentaire
 6. Créer un pôle d'études post-secondaires à Lachute
 7. Assurer l'acquisition, par le milieu municipal, des terrains d'Hydro-Québec à Grenville-sur-la-Rouge afin de constituer un parc régional, en bordure de la rivière Rouge
 8. Reconnaître le statut muséal du Musée régional d'Argenteuil et offrir une aide financière de soutien à la mission
 9. Offrir un soutien financier aux organismes culturels et communautaires de la région d'Argenteuil
 10. Poursuivre la démarche en vue de relancer la liaison ferroviaire des personnes dans le corridor Montréal et Ottawa-Gatineau, par la rive Nord (Laval-Basses-Laurentides et Outaouais)



11. Transport adapté et collectif

- Mettre en place un financement pluriannuel stable et prévisible, d'une durée minimale de cinq ans, afin de soutenir adéquatement le maintien, l'amélioration et le développement des services de transport adapté et collectif
- Rehausser le soutien gouvernemental au transport adapté par le dé plafonnement de l'aide financière de base du Programme de soutien au transport adapté (PSTA) et par une bonification de la compensation accordée aux déplacements hors territoire, afin de mieux refléter les coûts réels et les besoins croissants de la clientèle
- Accorder un financement adéquat pour la remise en service d'une liaison de transport interurbain par autobus dans le corridor Montréal-Gatineau avec des points d'arrêts sur le territoire de la MRC d'Argenteuil, notamment dans les secteurs de Lachute et de Grenville

12. Route verte : indexer les subventions afin de soutenir l'entretien de la Route verte ainsi que la mise aux normes de la route 344 entre le camping municipal de Brownsburg-Chatham et la rue Maple à Grenville, en vue de définir ce tronçon comme tracé officiel de la Route verte nationale

13. S'assurer de la prise en charge par la Société d'habitation du Québec de la totalité du financement du projet d'envergure de reconstruction de certains immeubles de l'Office régional d'habitation d'Argenteuil

14. Prendre en charge de façon concertée avec la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge la décontamination du site toujours infecté par des prions de la maladie débilitante chronique des cervidés

15. Instaurer des programmes de subventions permettant d'assurer la pérennité de projets sociaux et communautaires visant la production de denrées à des fins de sécurité alimentaire

16. Accorder le financement manquant pour compléter la phase 2 du projet de réfection du Canal de Grenville

17. Soutenir financièrement les municipalités qui doivent assurer l'exploitation et la mise à niveau des infrastructures d'aqueduc des réseaux privés déficients

18. Apporter un soutien financier adéquat à la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge pour la requalification et la restauration de la gare de Calumet



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. *Avec vous.*

Enjeux nationaux, non spécifiques à Argenteuil, qui présentent une importance stratégique pour notre MRC

1. Procéder à une réelle réforme de la fiscalité municipale qui permettra une diversification des sources de revenus municipaux et qui encouragera une occupation du territoire plus harmonieuse et mieux réfléchie
2. Payer en totalité les compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles dont le gouvernement est propriétaire (ex. : écoles, hôpitaux, édifices gouvernementaux, terres publiques, etc.)
3. Bonifier significativement, au bénéfice du milieu municipal, le partage des redevances sur les ressources naturelles (ex. eau souterraine)
4. Pourvoir le Québec d'un plan de développement d'accès à la téléphonie cellulaire qui fera en sorte d'assurer une couverture complète des régions et des municipalités, dans le respect des communautés locales
5. Respecter la Politique gouvernementale de consultation et de simplification administrative à l'égard des municipalités et assurer que tout transfert de responsabilités soit accompagné d'un financement adéquat
6. Reconnaître pleinement le rôle des MRC à titre de gouvernement de proximité, faire confiance à leur expertise, leur connaissance du milieu, principalement en matière d'aménagement du territoire et d'environnement
7. Réinstaurer les programmes d'aide financière en restauration et en requalification gérés par le Conseil du patrimoine religieux du Québec
8. Bonification financière du volet 4 du Programme d'ententes en patrimoine visant à soutenir les propriétaires privés et les municipalités dans leurs projets de préservation et de restauration
9. Reconnaître les camps de jour comme des services essentiels et soutenir les municipalités dans cette offre de service, particulièrement pour l'accompagnement des enfants ayant des besoins particuliers